



Le printemps est arrivé, nous espérons que la pluie viendra combler le déficit de nos nappes phréatiques et alimenter nos rivières mettant ainsi un frein à la sécheresse subie depuis plusieurs mois.

Les alertes climatiques que nous vivons régulièrement fragilisent de plus en plus notre environnement et notre planète qu'il nous appartient de préserver.

Cette période annonce une nouvelle ère qui nous oblige à modifier nos habitudes en matière de consommation énergétique. Ainsi, nous étudions avec le Syndicat des énergies de l'Ardèche (SDE 07) une amélioration du réseau de l'éclairage public en investissant dans la modernisation et l'installation de lampes LED.

La nouvelle mairie respectera les nouvelles normes de construction afin de réduire l'empreinte environnementale.

Les beaux jours nous permettront de profiter de nos chemins de randonnées qui font l'objet d'un entretien attentif pour notre bien-être et notre détente. Respectons cet environnement privilégié qui participe à la bonne image de notre village.

**Sur notre commune, une opération nettoyage sera organisée le samedi 1er avril 2023.**

**Rejoignez l'équipe pilotée par Grégory MAZET. Rendez-vous place de l'église à 9h00. Merci à tous ceux qui seront au rendez-vous. Venez nombreux.**

## La Mairie : 14 janvier 2023, pose de la première pierre

Cette année, la cérémonie traditionnelle des vœux fut un peu particulière. En effet, c'est devant de très nombreux administrés que le maire de BOZAS et l'ensemble du conseil municipal ont eu le plaisir de recevoir Mr le sous-préfet **François PAYEBIEN**, Mme la députée **Laurence HEYDEL GRILLERE**, les sénateurs **Anne VENTALON** et **Mathieu DARNAUD**, Mr le président du département de l'Ardèche **Olivier AMRANE**, Mme la conseillère régionale **Carine VIDAL**, Mme la conseillère départementale **Laetitia BOURJEAT** et Mr le président d'ARCHE Agglo **Frédéric SAUSSET** et quelques maires de communes voisines pour la pose de la première pierre du chantier de rénovation de la mairie.



Cette manifestation à laquelle vous avez assisté nombreux, constitue pour la commune un événement très important. Elle marque le lancement effectif du projet majeur de notre mandat municipal. Cette nouvelle mairie va donner un nouveau souffle à notre commune, à nos associations, et à nos habitants.



Ce moment fut aussi l'occasion de souligner le travail important et l'engagement des adjoints et des conseillers municipaux toujours disponibles au bénéfice de la commune et de ses habitants.

## SÉCHERESSE : préservons notre ressource en eau

Les périodes de sécheresse peuvent résulter d'un manque de pluie, mais aussi d'une utilisation trop intensive ou inadaptée de l'eau disponible. Quand la sécheresse survient, des restrictions d'usage de l'eau peuvent être décidées par les préfets de département. Chacun, par ses gestes quotidiens ou ses pratiques professionnelles, peut contribuer à préserver les ressources en eau potable.

D'ailleurs **la Drôme et l'Ardèche** sont passés partiellement en alerte sécheresse a annoncé lundi 6 mars le ministre de la transition écologique, Christophe BECHU. Ces deux départements du bassin rhodanien, où le déficit exceptionnel de pluies hivernales après un été caniculaire est particulièrement marqué, rejoignent les Pyrénées-Orientales, presque intégralement concernées par des restrictions, ainsi que, partiellement, l'Ain, les Bouches-du-Rhône et le Var.

**Respectons les principes élémentaires rappelés dans le cartouche ci-contre**



# SÉCHERESSE

## ÉCONOMISONS L'EAU

### USAGE DOMESTIQUE



**Éviter** de laisser couler l'eau



**Limiter** les arrosages des jardins



Utiliser les appareils de **lavage à plein**



Installer des équipements **économés en eau**



### COLLECTIVITÉS

- **Réduire les fuites** dans les réseaux de distribution d'eau potable
- **Optimiser l'arrosage** des espaces verts et du nettoyage des voiries
- **Connaître les volumes** d'eau consommés
  - **Distribuer des kits** hydro-économés dans les foyers



### INDUSTRIE

- **Recycler** certaines eaux de nettoyage
- Mettre en place des **circuits fermés**



### AGRICULTURE

- Mettre en place des **tours d'eau pour l'irrigation**
- Utiliser un matériel d'**irrigation hydro-économe**
  - Opter pour des cultures **moins exigeantes en eau**

**AYONS LES BONS RÉFLEXES**  
ecologie.gouv.fr

## AVEC LA SECHERESSE, les risques de feux de forêt sont accrus

Outre les mesures préventives (déclaration préalable, conditions de sécurité...) concernant les feux de végétaux, Monsieur le préfet rappelle dans une note du 21 mars dernier affichée en mairie que notre département est particulièrement vulnérable aux risques d'incendie.

Il insiste sur les obligations imposées aux propriétaires riverains de zones boisées de débroussailler les abords des constructions sur une profondeur de 50 mètres au minimum.

N'attendez pas pour agir. Si ces travaux préventifs ne sont pas réalisés, le code forestier prévoit une amende et la possibilité d'y faire procéder d'office après mise en demeure. **C'est une mesure citoyenne d'intérêt général.**

## 15 AVRIL : la chasse aux œufs est de retour

Dans la tête de tous les enfants, Pâques ne serait pas Pâques sans la traditionnelle chasse aux œufs. N'en laissez pas un seul vous échapper !

Les trois associations donnent donc rendez-vous aux petits bozassiens accompagnés de leurs parents le **15 avril à 15 heures** devant la **salle des fêtes Aimé DELOCHE**.

Pour terminer cette après-midi récréative, un goûter sera offert aux participants.

Venez- vous amuser en famille.

**CHASSE AUX ŒUFS**

Préparer vos petits paniers,  
la chasse aux œufs est de retour  
**le 15 avril 2023**  
**devant la salle Aimé Deloche**  
à partir de **15h** pour tous les enfants  
de Bozas de 0 à 12 ans.

Un petit goûter sera offert pour  
terminer la journée dans la  
convivialité et la bonne humeur.  
*Organisé en inter-associations*



*merci de bien vouloir inscrire vos enfants avant  
le 8 avril 2023 auprès du secrétariat de mairie.*

---

MAIRIE de BOZAS - 20 route de Bozas - 07410 BOZAS  
Tél: 04.75.06.71.41 - Adresse mail : mairie@bozas.fr

## Chasseurs et usagers de la nature : apprenons à mieux nous comprendre

Au cours de la saison 2022-2023, vous avez été plusieurs à interroger la mairie sur les conditions d'exercice de la chasse sur le territoire de la commune ou à signaler des situations conflictuelles constatées localement.

Afin d'échanger sur la question du partage de l'espace public et de la cohabitation entre tous les adeptes de la nature, le maire organise en présence de M Bernard LAQUET, président de l'association communale de chasse agréée (ACCA) une réunion d'information et de dialogue le **vendredi 21 avril à 18h30 salle Aimé DELOCHE**. Vous êtes invités à participer à cette rencontre du mieux vivre ensemble.

Afin d'en faciliter l'organisation, il vous est demandé de confirmer votre participation au secrétariat de la mairie par mail (mairie@bozas.fr) ou en téléphonant au 04 75 06 71 41.

## COMMÉMORATION de la capitulation de l'Allemagne nazie le 8 mai 1945

Reçue par les militaires français et alliés à REIMS le 7 mai, la capitulation de l'Allemagne nazie a été signée à BERLIN le 8 mai entre les Etats belligérants.

C'est la signature de ce traité qui mettait fin à l'oppression nazie en Europe que nous commémorons désormais chaque année le 8 mai.

La cérémonie aura lieu à 11 h devant le monument aux morts. Rendez-vous des anciens combattants devant la mairie à 10h45.

La guerre à nos portes aujourd'hui montre que la Paix reste fragile. Venez par votre présence dire oui à la PAIX et comme le poète Jacques PREVERT "Quelle connerie la guerre".

## FAB, FETES à BOZAS vous invite le 6 mai et prépare son programme d'animations

Le 6 mai prochain FAB organise un après-midi festif avec à 14 heures le traditionnel concours de pétanque puis à 16h30 une animation musicale "chanson à la carte", un barbecue prolongé par une soirée dansante. Par ailleurs Madame HEROGUELLE, présidente de l'association FAB et les membres de son Bureau vous invitent à l'assemblée générale de l'association qui se tiendra le **mercredi 31 mai prochain salle Aimé DELOCHE à 19 heures**. Outre les formalités administratives classiques sera élaboré le programme prévisionnel des festivités de l'année,

Venez-y nombreux, l'association a besoin de soutien.

## L'ARDECHOISE fête ses 30 ans : du 14 au 17 juin 2023

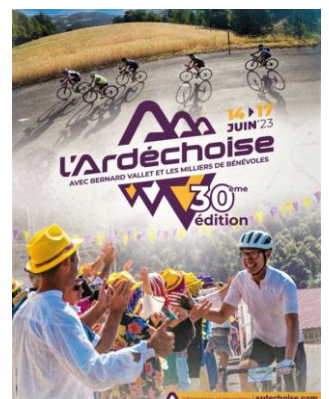
L'Ardéchoise est l'une des plus importantes épreuves cyclistes populaires en Europe. Chaque année, entre 10 et 15 000 participants découvrent les routes ardéchoises. Plus de 150 villages sont traversés par l'épreuve et 8 000 bénévoles contribuent au succès de l'épreuve.

Cette année, la course traversera la commune à deux reprises:

- **jeudi 15 juin** entre 7h20 et 9h30, montée de la CALADE et rue du Soleil Levant (des restrictions de circulation sont prévues)

- **vendredi 16 juin**, à partir de 8 heures une trentaine de jeunes compétiteurs emprunteront le circuit

L'animation locale sera assurée par les bénévoles des trois associations locales (les amis du bois Madame présidée par Jean-Louis DELOCHE, l'association des chasseurs présidée par Bernard LAQUET et FAB, fête à BOZAS présidée par Isabelle HEROGUELLE) qui seront heureuses de vous accueillir en renfort.



## LA VIE DE LA COMMUNE : joie et tristesse

Léon est né le 1<sup>er</sup> février 2023 à Romans-sur-Isère. Nous adressons nos félicitations aux heureux parents Lucie MONCHAL et Luca SEIGNOVERT. Un chèque de 50€ leur sera bientôt remis au nom du conseil municipal.

Nous enregistrons avec tristesse le décès de monsieur Gérard CROUZET le 23 décembre 2022 à LA LOUVESC et celui de madame Anne DERIES épouse DAMBRICOURT le 26 février à BOZAS. Nous adressons nos sincères condoléances à leur famille.

## Brèves d'ARCHE Agglo

### - Nouveau mode de diffusion de votre magazine « quarante-et-une »

Afin d'être en phase avec son Plan Climat adopté en 2020, ARCHE Agglo va mettre en place un nouveau système de diffusion de son magazine communautaire « quarante-et-une ». Le numéro de janvier 2023 sera ainsi le dernier numéro à être distribué dans toutes les boîtes aux lettres du territoire.

- **si vous souhaitez toujours recevoir à votre domicile le magazine au format papier**, merci de vous signaler auprès de la direction de la Communication d'ARCHE Agglo (04 26 78 78 78) en mentionnant vos nom, prénom et adresse.

- **si vous souhaitez recevoir le magazine directement sur votre boîte mail**, merci de vous signaler auprès de la direction de la Communication en mentionnant vos nom, prénom, adresse email et commune de résidence.

- **des points de dépôt seront mis en place d'ici quelques mois sur l'ensemble du territoire**, en intérieur et en extérieur afin de vous permettre de trouver le magazine dans des lieux stratégiques du territoire.

### - Du potager à l'assiette : inscription aux ateliers

Vous souhaitez en apprendre plus sur la réalisation d'un potager écologique ? Vous êtes disponible pour participer à 6 ateliers durant la saison de culture 2023 ?

Alors n'hésitez pas à vous inscrire aux ateliers animés par Jardin'enVie.

Les ateliers sont gratuits, ils sont pris en charge et organisés par ARCHE Agglo. Les inscriptions sont obligatoires et les places limitées.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter Laura Castillo

**[l.castillo@archeagglo.fr](mailto:l.castillo@archeagglo.fr)**

ou au **04 26 78 57 76**



## - Utilisation abusive de l'utilisation de la lingette

Depuis ces dernières années, l'utilisation de lingettes est devenue un phénomène de consommation bien installé. Ces lingettes et autres déchets présentent des dangers cachés pour l'environnement.

Contrairement aux idées reçues et indications sur l'étiquette, **les lingettes, ne sont ni recyclables, ni biodégradables**. Le temps passé dans les canalisations et dans l'usine d'épuration n'est pas suffisant pour assurer la biodégradabilité de ces produits, même si sur plusieurs emballages de lingettes, vous pouvez lire la mention "biodégradables".

Ces déchets bouchent fréquemment les canalisations, se coincent dans les pompes, provoquent des pannes de pompage et se retrouvent même dans les rivières. La station d'épuration communale n'est pas équipée pour traiter ces déchets : les déchets de ce type sont systématiquement **retirés manuellement par les agents du service assainissement**.

**Solution : jeter ces déchets solides dans votre poubelle à déchets ménagers.**

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service assainissement d'Arche Agglo au 04 26 78 57 60.



## - Passe ton BAFA : brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur



L'animation vous intéresse ! Dès 16 ans, obtenez le brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur, d'accueil collectif de mineurs (BAFA) qui permet d'encadrer des enfants.

Comment candidater ?

S'inscrire à une session BAFA auprès de la MJC du pays de l'herbasse

Demander l'aide BAFA à Arche Agglo

Sous quelles conditions ?

Avoir au moins 16 ans

Habiter l'une des 41 communes d'Arche Agglo

Remplir la convention disponible sur le site d'Arche Agglo

Faire ton stage dans l'un ou plusieurs des centres de loisirs du territoire

Une fois le BAFA obtenu, travailler dans un ou plusieurs centre de loisir du territoire

## Sécurité publique à BOZAS

Durant toute la durée des travaux de la mairie, le défibrillateur a été déplacé. Il est maintenant installé sur le mur de la mairie provisoire située à l'entrée du village (ancien foyer des jeunes).



Vous pouvez faire connaître vos observations ou poser vos questions en vous adressant à Monsieur le maire, par courrier : Mairie 20 route de BOZAS 07410 BOZAS, ou par mèl : [mairie@bozas.fr](mailto:mairie@bozas.fr)